

## **Interpellation: Post référendum, quid ?**

Le 22 septembre dernier, la population nyonnaise a tranché contre une extension des horaires d'ouverture des commerces. Cette victoire incontestable nous permet d'affirmer que les arguments des référendaires ont eu un écho important au sein de la population. Cette dernière, démontrant par ce vote qu'elle est attachée à la fois au respect des conditions de travail du personnel, montre également son soutien au petit commerce de proximité.

Quelles qu'aient pu être les positions de chacune des parties lors de la campagne, nous pouvons désormais revenir au constat original qui était présenté dans le préavis: cette heure supplémentaire d'ouverture le samedi, qui a tant cristallisé les positions, ne peut être comprise comme un but en soi, mais bien comme une mesure accessoire parmi plusieurs visant à protéger le tissu commercial nyonnais du tourisme d'achat et du e-commerce.

Par ailleurs, le comité référendaire a appris que des pressions sont exercées contre certains membres du personnel de vente nyonnais. Des enquêtes visant à évaluer l'implication de ces membres dans l'exercice démocratique du référendum sont apparemment menées et des menaces de mesures leur auraient été notifiées. Nous n'avons pas de mots assez forts pour condamner ces pratiques qui contreviennent à la vie démocratique.

Enfin, nous ne pouvons que regretter que la Municipalité ait parlé du résultat de cette consultation populaire comme d'une défaite du dialogue. Depuis les travaux de la commission du préavis 135 jusqu'au vote final, en passant par les différentes interventions, les comité référendaire n'a eu de cesse de prôner le dialogue entre la SIC et UNIA ; nous avons même proposé de surseoir à la décision d'adoption du règlement des horaires d'ouverture des commerces le temps qu'un accord puisse être trouvé sur la nouvelle CCT, en vain.

Au vu de ce qui précède, nous adressons les questions suivantes à la Municipalité :

1. La Municipalité est-elle au courant d'une éventuelle reprise des négociations entre la SIC et UNIA et peut-elle nous informer du rôle qu'elle compte jouer dans les négociations ? Cas échéant, que compte-t-elle mettre en place pour favoriser ladite reprise du dialogue ?
2. Quels sont les plans de la Municipalité pour aider le commerce nyonnais en particulier ?
3. La Municipalité est-elle au courant des menaces et autres mesures affectant apparemment certains membres du personnel de vente nyonnais ayant exprimé son opinion dans le cadre du référendum ? Qu'en pense-t-elle ? Compte-t-elle agir d'une quelconque manière face à cette situation ?
4. La Municipalité entend-t-elle œuvrer activement pour une CCT cantonale ? Si oui comment ? Si non, pourquoi ?

Nyon, le 4 octobre 2019

Pour le groupe du parti socialiste nyonnais, Sacha Vuadens

Pour le groupe du parti des Vert·e·s, Pierre Wahlen